Il est facile dans les massifs de haute-futaie de maintenir les bonnes essences, car à la longue elles détruisent les autres, et les nettoiemens successifs accélèrent l'anéantissement de ces dernières. Il n'en est pas de même dans la plupart des taillis, et l'on peut remarquer que l'essence de chêne est diminuée successivement, phénomène que l'on doit attribuer aux causes suivantes.

Le plant de chêne ne peut se passer d'ombrage dans ses premières années, mais il ne tarde pas à éprouver le besoin progressif de l'influence de la lumière et du grand air ; cependant il est toujours de plus en plus resserré par les bois blancs qui le dominent, par les ronces et les épines qui dérobent sa nourriture ; ses semis périssent, ses souches dégénèrent, et il devient rare au point que, dans les coupes encore peuplées de futaies de chêne, on ne trouve plus de baliveaux pour les remplacer. Cet état croissant de dégradation des taillis exige donc une réforme du régime actuel.

L'expérience a fait connaître que l'on *maintient dans sa pureté* un taillis de chêne, en extirpant les autres espèces, lorsque le recru est âgé de 3 ou 4 ans, en prenant le même soin dans le nettoiement ultérieur, et enfin, en arrachant, à l'époque de l'exploitation définitive, tous les plants dont on veut détruire l'espèce. Le repeuplement s'opère complètement par les souches et par les glands que produisent les brins de taillis coupés sur de vieilles souches. Ces brins doivent, sous le rapport de l'ensemencement, être considérés comme les branches ou les rejetons d'un vieil arbre qui donne des graines de bonne qualité. Cette destruction des mauvaises espèces est pratiquée dans les forêts dont nous avons parlé aux paragraphes des essarts et du furetage. Il deviendra indispensable d'en rendre l'application générale dans la culture forestière.

§ II. — Conversion des taillis en bois de haute futaie suivant la méthode anglaise.

Le plan adopté par les meilleurs forestiers anglais pour parvenir à ce but consiste : 1° à choisir un grand nombre des meilleurs brins de chêne, en observant d'en laisser plusieurs sur la même souche ; 2° à élaguer et à éclaircir périodiquement le massif ; 3° à tenir constamment en sous-bois tout ce qui croît entre ces brins destinés à former la futaie. Cette dernière précaution a pour objet de faire dominer la futaie aux dépens d'un taillis qui doit périr.

Le procédé qui consiste à *réserver plusieurs brins de chêne sur la même souche* pour les faire croître en futaie est peu connu ; on aurait tort d'en user ainsi, si l'on trouvait un assez grand nombre de brins droits, élevés et sains sur des souches séparées ; mais les forêts exploitées suivant l'ancienne méthode n'offrent plus qu'un très-petit nombre de brins de chêne, ce qui oblige d'en prendre plusieurs sur le même tronc. M. MONTEATH en cite un grand nombre qui sont parvenus à des dimensions colossales, après avoir été convenablement dirigés.

§ III. — Repeuplement des vides et clairières.

En *recouchant les branches*. Un excellent moyen de remplir les places vides des bois, est de courber et d'étendre dans la terre les brins à côté des souches qui les portent. Voici l'exposé que MONTEATH fait de cette méthode dans son *Forester's guide :* Lorsque les jeunes pousses ont terminé la seconde année de leur croissance, c'est-à-dire dans l'automne de cette seconde année, elles auront atteint une hauteur de 2 mètres si les souches dont elles sortent sont vigoureuses. Voulez-vous remplir un vide à côté de l'une de ces souches, choisissez 4 des meilleurs jets, et couchez-les dans différentes directions, de la manière suivante : Faites une légère entaille au pied de chacun de ces rejets, très-près de la souche, de manière à faire plier ce brin ; souvent même il pliera sans qu'il soit nécessaire de recourir à la serpette, et ce dernier cas sera toujours le plus favorable ; faites aussi une cicatrice à environ un pouce de l'œil supérieur de ce sujet ; pratiquez dans la terre un rayon d'une longueur suffisante pour y étendre ce brin ; pliez-le en le fixant ensuite avec un petit crochet en bois, à la profondeur où il doit rester ; couvrez-le d'un lit de terre et de gazon assez fortement comprimé en laissant sortir l'extrémité hors de terre. L'opération est ainsi accomplie. Bientôt il naîtra de cette espèce de provin des pousses qui, dans le cours de la première année, s'élèveront à une hauteur de 3 ou 4 pieds. Dès la seconde annee on peut recoucher ces nouvelles pousses. Ainsi, en peu de temps, au moyen de cette espèce de marcottage, on peut garnir complètement le sol sans faire la dépense d'un seul plant. Les rejetons poussent avec toute la force que leur donnent la souche tant qu'ils ne sont pas pourvus de leurs propres racines.

On peut recoucher des brins de 3, de 4 et même de 10 ans, lorsqu'ils ont conservé leur flexibilité. J'ai fait employer cette méthode pour remplir de petites places vagues ; elle a très-bien réussi, particulièrement sur le charme. Elle convient mieux que tout autre mode pour repeupler les allées ou les chemins que l'on supprime dans les forêts.

Par les plantations. Dans l'opération du repeuplement des vides intérieurs des forêts, il se présente une assez grave difficulté ; les racines des arbres voisins nuisent aux nouveaux plants qui souvent ne réussissent pas mieux que ceux que l'on plante au milieu d'un massif de grands arbres.

Les Anglais ont une très-bonne méthode de repeupler les vides ; les plants de chêne doivent être à 8 pieds de distance, de la manière la plus régulière qu'il est possible. On place des pins dans les intervalles, pour les abriter jusqu'à ce qu'ils puissent se passer de ce secours. Les pins doivent être enlevés lorsque les chênes ont atteint la hauteur de 7 ou 8 pieds.

Les arbres résineux croissent mieux que les autres dans l'intérieur des massifs ; c'est donc l'espèce à préférer pour le repeuplement des vides.

Si l'espace vide est en terrain humide,